La syndicalisation : tendances divergentes

René Morissette, Grant Schellenberg et Anick Johnson

La proportion de travailleurs canadiens appartenant à un syndicat a considérablement diminué depuis le début des années 1980. Un des aspects frappants de cette baisse est la mesure dans laquelle certains groupes de travailleurs ont été plus touchés que d'autres, particulièrement les hommes, les travailleurs jeunes et ceux des industries productrices de biens.

Les caractéristiques démographiques qui distinguent les travailleurs syndiqués des travailleurs non syndiqués ont beaucoup changé au cours des deux dernières décennies. En 1981, les différences étaient particulièrement évidentes selon le sexe, tandis qu'en 2004, l'âge était le facteur prépondérant.

À partir de diverses enquêtes de Statistique Canada, le présent article examine les taux de syndicalisation de 1981 à 2004 en mettant l'accent sur la mesure dans laquelle les tendances observées traduisent l'évolution de la distribution de l'emploi par profession, industrie et d'autres caractéristiques (voir *Sources des données et définitions*). Cet article aborde aussi l'effet des changements survenus dans la syndicalisation sur la rémunération et la couverture en matière de pensions.

Les tendances de syndicalisation par sexe et âge

La proportion des employés syndiqués est passée de 38 % à 31 % entre 1981 et 2004 (tableau 1). Une part relativement faible de cette baisse s'est produite au cours des années 1980 (2 points de pourcentage), mais la majorité a eu lieu entre 1989 et 1998 (5 points). Depuis 1998, le taux de syndicalisation est demeuré assez stable.

Sources des données et définitions

La présente étude a été réalisée à partir de **l'Enquête sur les antécédents de travail** (1981), de **l'Enquête sur l'activité** (1986 et 1989) et de **l'Enquête sur la population active** (1998, 2001 et 2004). Chacune de ces enquêtes, qui sont toutes fondées sur le plan d'échantillonnage de l'Enquête sur la population active, porte sur la même population et fournit des données sur le statut en matière de syndicalisation des travailleurs dans leur emploi principal. L'emploi principal est celui qui compte le plus grand nombre d'heures par semaine.

L'analyse est axée sur les personnes âgées de 17 à 64 ans occupant comme emploi principal celui qu'elles occupaient en mai. Comme l'Enquête sur les antécédents de travail ne comportait pas de questions sur les travailleurs qui n'appartenaient pas à un syndicat mais qui étaient membres d'une convention collective, le **taux de syndicalisation** est défini comme étant le pourcentage d'employés appartenant à un syndicat. Les employés n'appartenant pas à un syndicat mais faisant partie d'une convention collective sont classés comme non syndiqués.

Les taux de syndicalisation basés sur les enquêtes-ménages tendent peut-être à exagérer la baisse de l'adhésion syndicale. D'après les chiffres basés sur la *Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers* (CALURA), l'adhésion syndicale a varié entre 32,5 % et 32,3 % entre 1989 et 1995 (Mainville et Olineck, 1999), mais d'après l'Enquête sur l'activité de 1989 et l'enquête de novembre 1995 sur les horaires et les conditions de travail, le taux de syndicalisation est passé de 35,9 % à 33,3 %. Si les enquêtes-ménages représentent tous les travailleurs syndiqués, CALURA ne couvre que ceux appartenant à un syndicat d'au moins 100 membres, ce qui explique que les divergences des tendances puissent refléter en partie des divergences d'adhésion. Puisque les données de CALURA ne vont pas au delà de 1995, il est difficile d'établir dans quelle mesure le recul de la syndicalisation est surestimé pour la période de 1981 à 2004. C'est pourquoi la majeure partie de la présente analyse met l'accent sur les tendances *relatives* d'adhésion syndicale.

René Morissette est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, et on peut le joindre au (613) 951-3608. Grant Schellenberg est au service de la Division de la statistique sociale et autochtone, et on peut le joindre au (613) 951-9580. Anick Johnson est au service de la Division des entrées-sorties, et on peut la joindre au (613) 951-7211. On peut aussi joindre ces auteurs à perspective@statcan.ca.

Tableau 1 : Taux de syndicalisation par sexe, âge et secteur

	1981	1986	1989	1998	2001	2004	1981-2004
				%			Variation
Ensemble des deux sexes	37,6	36,0	35,9	30,7	30,2	30,6	-7,0
Hommes	42,1	39,9	39,2	31,6	31,0	30,4	-11,7
Femmes	31,4	31,2	32,1	29,8	29,4	30,8	-0,6
Âge							
17 à 24 ans	26,4	17,1	18,4	11,9	13,2	13,6	-12,8
25 à 34 ans	39,8	36,4	34,7	25,0	25,8	26,1	-13,6
35 à 44 ans	42,0	43,3	42,9	35,8	32,8	32,8	-9,2
45 à 54 ans	41,7	43,4	44,6	42,8	41,8	41,2	-0,6
55 à 64 ans	41,9	43,8	41,6	38,4	37,4	38,2	-3,7
Hommes							
17 à 44 ans	39,9	36,5	35,8	26,7	26,1	25,2	-14,6
17 à 24 ans	29,2	19,3	19,9	12,5	14,0	15,0	-14,2
25 à 34 ans	43,3	38,4	37,1	24,8	25,2	23,9	-19,3
35 à 44 ans	46,1	47,2	45,6	36,3	33,9	32,7	-13,4
45 à 64 ans	48,1	49,5	49,2	44,1	42,2	40,8	-7,3
45 à 54 ans	47,8	49,2	49,9	45,5	44,3	42,0	-5,8
55 à 64 ans	48,6	49,9	48,0	40,6	36,9	38,2	-10,4
Femmes							
17 à 44 ans	31,2	30,1	30,8	26,3	25,1	26,2	-5,0
17 à 24 ans	23,1	14,9	16,8	11,3	12,3	12,2	-11,0
25 à 34 ans	34,7	34,0	32,0	25,2	26,3	28,5	-6,3
35 à 44 ans	36,3	38,4	39,9	35,3	31,6	32,9	-3,4
45 à 64 ans	31,8	35,2	36,2	39,0	38,9	39,8	8,0
45 à 54 ans	32,9	35,9	38,2	40,1	39,3	40,4	7,5
55 à 64 ans	29,9	33,9	31,7	35,5	37,9	38,2	8,3
Secteur							
Services publics	61,4	60,8	61,5	60,8	61,2	61,4	0,0
Hommes	64,0	63,9	64,6	62,9	64,7	62,8	-1,2
Femmes	59,5	58,8	59,6	59,8	59,8	60,8	1,3
Secteur commercial*	29,8	27,0	26,8	20,3	20,1	20,0	-9,9
Hommes	37,2	34,2	33,6	25,3	25,2	24,5	-12,7
Femmes	17,2	15,8	17,2	13,4	12,9	13,7	-3,4

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004

** Toutes les industries sauf les services publics.*

Malgré la baisse globale des taux de syndicalisation entre 1981 et 2004, des différences ont été observées, particulièrement entre les hommes et les femmes, entre les travailleurs jeunes et les travailleurs âgés, et entre le secteur commercial et le secteur des services publics.

Le taux de syndicalisation des hommes a diminué de presque 12 points de pourcentage, alors que celui des femmes a baissé d'à peine un point, ce qui a entraîné la convergence des deux taux à la fin de la période.

Les jeunes travailleurs, et plus particulièrement ceux de moins de 35 ans, ont connu des baisses plus marquées que les travailleurs âgés. Encore une fois, les divergences entre hommes et femmes sont évidentes. Chez les hommes, le taux de syndicalisation a diminué dans tous les groupes d'âge, mais la baisse a été deux fois plus marquée chez ceux âgés de 17 à 44 ans que chez ceux âgés de 45 à 64 ans (15 et 7 points respectivement). La plus forte baisse a touché les hommes âgés de 25 à 34 ans, chez qui le taux de syndicalisation a chuté presque de moitié.

La baisse relativement modeste chez les femmes cache aussi des tendances divergentes chez les groupes plus jeunes et plus âgés. En effet, le taux de syndicalisation a diminué de 5 points chez les femmes de 17 à 44 ans, mais il a augmenté de 8 points chez celles de 45 à 64 ans. D'où la divergence des taux pour les deux groupes d'âge, passant d'un écart de moins d'un point en 1981 à un écart de 14 points en 2004. La même divergence a été observée chez les hommes jeunes et âgés. Par exemple, l'écart entre les taux des hommes âgés de 25 à 34 ans et ceux âgés de 45 à 54 ans a augmenté, passant de 5 à 18 points. À cet égard, la syndicalisation au Canada est devenue beaucoup plus polarisée selon l'âge (graphique).

Les tendances de la syndicalisation dans différentes industries

Les tendances de la syndicalisation varient aussi d'une industrie à l'autre. Dans les services publics — largement définis comme représentant les services de santé et les services sociaux, les services d'enseignement et les services connexes, les administrations publiques et les organismes religieux —, les taux sont demeurés assez stables entre 1981 et 2004 : environ 64 % chez les hommes et 60 % chez les femmes. Par contre, le secteur commercial a connu une baisse de presque 10 points, le recul ayant été beaucoup plus marqué chez les hommes que chez les femmes (13 points, contre 3). La baisse globale de la syndicalisation est donc entièrement due aux tendances qui ont touché le secteur commercial.

Graphique : Tendances de syndicalisation par sexe et âge pour certaines années

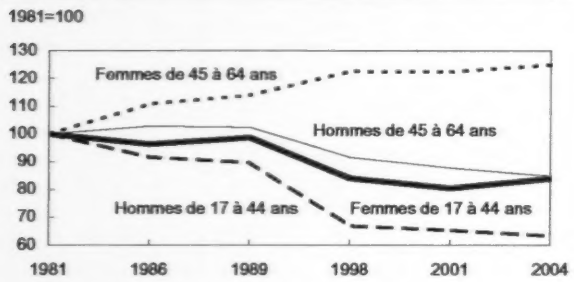

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004

La syndicalisation a toujours été faible dans certaines industries telles que les services aux consommateurs, les services aux entreprises, ainsi que l'agriculture, la pêche et le piégeage. Aussi, la baisse survenue entre 1981 et 1998 dans ces industries a été assez modeste (tableau 2).

Par contre, elle a beaucoup reculé dans les industries productrices de biens et les industries de distribution, où la présence des syndicats a de tout temps été plus élevée. Par exemple, entre 1981 et 1998, le taux de syndicalisation a chuté de 20 points dans le secteur de la foresterie et de l'extraction minière, de 13 points dans la construction et la fabrication et de presque 10 points dans les services de distribution. Il en ressort assez clairement que les changements survenus dans les industries productrices de biens ont été déterminants dans la baisse globale de la syndicalisation depuis le début des années 1980.

Il est intéressant de constater que la baisse des taux de syndicalisation s'est produite à des moments différents dans les divers secteurs des industries productrices de biens. Dans la foresterie, l'extraction minière et la construction, les baisses ont été évidentes tant dans les années 1980 que dans les années 1990. Par contre, le secteur manufacturier n'a affiché que peu de changements entre 1981 et 1989 (baisse de seulement 2 points), la majeure partie du recul s'étant produite entre 1989 et 1998 (baisse de 11 points).

Les tendances provinciales de la syndicalisation

Si la syndicalisation a reculé dans toutes les provinces entre 1981 et 2004, l'ampleur de ce recul a considérablement varié. Le Manitoba et la Saskatchewan ont connu les baisses les plus faibles : moins de 3 points dans l'ensemble, et environ 6 à 7 points dans le secteur

Tableau 2 : Taux de syndicalisation par industrie

	1981	1986	1989	1998	1981-1998
Ensemble des deux sexes			%		Variation
Secteur commercial	29,8	27,0	26,8	20,3	-9,5
Agriculture, pêche et piégeage	6,4	5,3	11,2	4,0	-2,4
Foresterie et extraction minière	46,0	34,3	32,5	26,3	-19,7
Construction	39,9	35,3	33,3	27,0	-12,9
Fabrication	43,9	42,6	42,2	31,3	-12,6
Services de distribution	43,0	42,8	40,4	33,1	-9,9
Services aux entreprises	5,7	8,4	9,1	6,9	1,2
Services aux consommateurs	13,7	12,0	13,3	11,0	-2,8
Services publics	61,4	60,8	61,5	60,8	-0,6
Hommes					
Secteur commercial	37,2	34,2	33,6	25,3	-11,9
Agriculture, pêche et piégeage	7,6	6,7	10,6	4,7	-2,8
Foresterie et extraction minière	48,8	38,2	35,9	29,8	-19,0
Construction	44,5	39,4	37,8	30,9	-13,5
Fabrication	48,3	48,4	46,4	35,5	-12,8
Services de distribution	46,6	44,8	42,0	34,2	-12,4
Services aux entreprises	6,2	9,4	10,6	7,5	1,3
Services aux consommateurs	16,6	14,6	15,9	12,2	-4,5
Services publics	64,0	63,9	64,6	62,9	-1,1
Femmes					
Secteur commercial	17,2	15,8	17,2	13,4	-3,8
Agriculture, pêche et piégeage	F	F	F	F	F
Foresterie et extraction minière	F	F	F	F	F
Construction	F	F	F	F	F
Fabrication	32,5	28,3	31,2	21,0	-11,5
Services de distribution	32,0	37,0	36,5	30,6	-1,4
Services aux entreprises	5,3	7,7	8,2	6,5	1,2
Services aux consommateurs	11,3	9,9	11,5	10,0	-1,3
Services publics	59,5	58,8	59,6	59,8	0,3

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004
Nota : Les catégories industrielles comparables n'existent que pour les années 1981 à 1998, d'où l'analyse limitée à cette période.

Tableau 3 : Taux de syndicalisation par province et secteur

	1981	1986	1989	1998	2001	2004	1981-2004
Total				%			Variation
Terre-Neuve-et-Labrador	45,2	43,5	41,7	39,7	40,6	39,1	-6,1
Île-du-Prince-Édouard	38,0	29,2	31,6	26,3	28,1	30,1	-8,0
Nouvelle-Écosse	33,8	31,9	34,2	28,9	27,2	27,4	-6,4
Nouveau-Brunswick	39,8	34,3	35,4	26,6	28,8	28,8	-11,0
Québec	44,2	43,0	40,8	35,7	36,3	37,4	-6,8
Ontario	33,7	32,6	32,8	28,0	26,4	27,3	-6,4
Manitoba	37,9	36,0	37,9	34,9	35,7	35,4	-2,5
Saskatchewan	37,9	34,9	36,8	33,6	35,5	35,2	-2,6
Alberta	28,4	28,5	30,1	23,0	22,9	21,7	-6,7
Colombie-Britannique	43,3	40,2	39,1	34,8	33,7	33,1	-10,3
Secteur commercial							
Terre-Neuve-et-Labrador	37,4	31,5	30,5	24,1	27,1	25,9	-11,4
Île-du-Prince-Édouard	22,5	14,6	16,7	9,9	11,4	12,8	-9,7
Nouvelle-Écosse	23,7	21,7	24,2	16,1	14,9	12,6	-11,1
Nouveau-Brunswick	29,4	22,5	24,2	13,9	16,9	15,6	-13,7
Québec	34,7	32,7	32,1	23,8	25,6	26,5	-8,3
Ontario	27,9	25,9	24,9	19,6	18,0	18,0	-9,9
Manitoba	28,8	24,5	26,4	22,4	23,2	22,1	-6,7
Saskatchewan	26,3	21,5	24,4	19,3	21,8	20,8	-5,5
Alberta	19,8	16,0	18,3	13,3	13,2	12,2	-7,6
Colombie-Britannique	36,4	32,3	30,7	23,8	22,6	21,9	-14,5

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004

commercial (tableau 3). En 2004, les taux de syndicalisation au Manitoba et en Saskatchewan se situaient au-dessus de la moyenne nationale.

À Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario et en Alberta, le taux global a baissé d'environ 6 à 8 points, des reculs d'environ 8 à 11 points ayant touché le secteur commercial. En 2004, les taux de syndicalisation allaient de 22 % en Alberta à 39 % à Terre-Neuve-et-Labrador.

C'est au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique que les taux de syndicalisation ont diminué le plus, de 11 et 10 points respectivement. Ces provinces ont connu des baisses particulièrement marquées dans le secteur commercial. Au Nouveau-Brunswick, par exemple, la syndicalisation a chuté de moitié presque, passant de 29 % à 16 %.

Le secteur commercial vu de près

Le secteur commercial a connu des changements importants du point de vue des heures de travail et de la durée d'occupation d'emploi. La syndicalisation a été plus élevée chez les travailleurs à temps plein que chez les travailleurs à temps partiel tout au long de la période de référence. Toutefois, ce sont les travailleurs à temps plein qui ont vu leur taux de syndicalisation diminuer le plus, de 13 points chez les hommes et de 5 points chez les femmes (tableaux 4 et 5). Cela tient en partie à la proportion importante de travailleurs à temps plein dans les industries productrices de biens, où les taux de syndicalisation ont fortement diminué. Parmi les facteurs liés à cette baisse figure aussi la proportion importante de travailleurs à temps partiel dans les services aux consommateurs et aux entreprises, où les taux ont été assez stables.

Chez les femmes du secteur commercial, les taux de syndicalisation des travailleuses à temps plein et à temps partiel ont presque convergé en 2004, à 14 % et 13 % respectivement. Parallèlement, l'écart entre les hommes travaillant à temps plein et ceux travaillant à temps partiel s'est considérablement rétréci.

Quant à la durée d'occupation d'emploi, des changements importants ont été observés chez les travailleurs ayant tenu leur emploi

La syndicalisation d'après CALURA et les enquêtes-ménages

	CALURA*	Enquêtes-ménages**
	%	
1986	32,6	36,0
1987	31,9	..
1988	32,0	..
1989	32,5	35,9
1990	33,1	..
1991	33,4	..
1992	33,2	..
1993	32,5	..
1994	32,1	..
1995	32,3	33,3

Voir Mainville et Olineck (1999), tableau 3.

* *Seules les unités de négociation d'au moins 100 membres étaient couvertes par la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.*

** *Enquête sur l'activité, 1986 et 1989 (principal emploi occupé en mai); Enquête sur les horaires et les conditions de travail, 1995 (principal emploi occupé en novembre).*

Tableau 4 : Taux de syndicalisation des hommes dans le secteur commercial

	1981	1986	1989	1998	2001	2004	1981-2004
				%			Variation
Âge	37,2	34,2	33,6	25,3	25,2	24,5	-12,7
17 à 44 ans	35,0	31,0	30,7	21,4	21,2	20,1	-14,9
17 à 24 ans	27,6	17,4	18,7	11,3	12,8	13,6	-14,0
25 à 34 ans	37,8	33,8	32,6	19,4	19,7	18,2	-19,6
35 à 44 ans	39,7	39,2	38,4	29,7	28,1	26,4	-13,3
45 à 64 ans	43,8	44,4	43,1	36,6	35,4	34,2	-9,5
45 à 54 ans	43,3	42,7	42,5	37,5	37,1	35,2	-8,1
55 à 64 ans	44,4	46,9	44,1	34,4	31,1	32,2	-12,3
Heures de travail							
Temps plein	38,5	35,6	34,7	26,5	26,1	25,4	-13,1
Temps partiel	16,6	13,6	19,4	12,0	15,7	15,5	-1,1
Durée d'occupation de l'emploi							
Un an ou moins	31,4	21,9	21,7	11,9	13,2	13,0	-18,4
Plus d'un an	38,9	37,2	36,9	29,8	29,3	28,2	-10,7
Diplômé d'université							
Oui	14,9	13,7	14,6	8,7	9,8	10,6	-4,3
Non	39,4	36,6	36,2	28,0	27,9	27,1	-12,2
Salaire horaire (en dollars de 2001)							
Moins de 10,00 $	17,6	7,6	11,3	7,7	10,0	10,4	-7,1
10,00 $ à 14,99 $	28,9	23,1	23,8	17,6	18,2	18,5	-10,4
15,00 $ à 19,99 $	46,8	46,4	42,1	32,9	30,3	31,4	-15,4
20,00 $ à 24,99 $	52,1	59,5	51,3	43,3	39,7	40,0	-12,1
25,00 $ et plus	39,9	36,8	38,8	27,9	28,5	28,3	-11,6
Profession*							
Professionnels et gestionnaires	8,1	7,8	9,3	5,8	..	..	-2,4
Sciences naturelles et sociales	20,0	17,7	17,4	13,6	..	..	-6,4
Personnel de bureau	41,0	42,2	37,0	31,2	..	..	-9,8
Ventes	12,6	12,7	10,6	8,8	..	..	-3,9
Services	21,3	20,0	21,1	15,7	..	..	-5,6
Secteur primaire et de transformation	49,0	46,3	44,5	35,6	..	..	-13,4
Construction	52,4	52,3	49,8	42,2	..	..	-10,1
Autres	49,9	43,8	43,4	34,0	..	..	-15,9

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004

** La variation pour cette catégorie concerne la période 1981-1998.*

depuis un an ou moins. En particulier, les hommes dans cette situation ont connu une chute de 18 points, contre 11 points pour les hommes qui occupaient leur emploi depuis plus d'un an. Parmi les explications possibles de cette tendance figure le fait que les jeunes hommes entrés sur le marché du travail au cours de la période étudiée étaient moins susceptibles de trouver un emploi dans le secteur manufacturier et plus susceptibles d'en trouver un dans les services aux consommateurs. Par conséquent, les personnes nouvellement recrutées étaient de moins en moins susceptibles de trouver un emploi dans des lieux de travail syndiqués[1]. Cette tendance n'est pas ressortie chez les femmes à durée d'occupation d'emploi courte, peut être en raison de leur présence de longue date dans les industries de services, qui sont moins syndiquées.

Enfin, les tendances de syndicalisation varient selon le niveau de scolarité, la profession et la rémunération. Les hommes occupant des emplois de col bleu (métiers de la construction, transport et conduite de machines, et professions propres aux industries de la transformation et de la fabrication et aux industries primaires) ont connu les baisses les plus marquées. Cela concorde avec les baisses importantes survenues dans les industries productrices de biens et de distribution.

Tableau 5 : Taux de syndicalisation des femmes dans le secteur commercial

	1981	1986	1989	1998	2001	2004	1981-2004
			%				Variation
Âge	17,2	15,8	17,2	13,4	12,9	13,7	-3,4
17 à 44 ans	16,8	15,2	17,1	12,5	11,6	11,9	-4,9
17 à 24 ans	14,8	9,4	10,9	8,4	9,2	8,0	-6,8
25 à 34 ans	16,6	18,6	18,7	11,5	10,6	11,8	-4,7
35 à 44 ans	20,3	17,4	21,6	16,6	14,3	15,3	-5,0
45 à 64 ans	18,3	18,0	17,5	16,3	16,8	18,2	-0,1
45 à 54 ans	18,0	18,3	17,2	16,3	16,4	18,8	0,8
55 à 64 ans	18,8	17,2	18,2	16,2	18,3	16,7	-2,2
Heures de travail							
Temps plein	19,3	17,1	19,0	14,1	13,0	14,1	-5,1
Temps partiel	9,5	11,7	11,8	11,4	12,7	12,5	3,0
Durée d'occupation de l'emploi							
Un an ou moins	11,4	9,3	11,8	6,6	6,4	7,5	-3,9
Plus d'un an	18,9	17,6	18,9	16,1	15,5	15,8	-3,1
Diplômé d'université							
Oui	9,3	14,0	13,4	9,0	9,7	9,9	0,5
Non	17,5	15,9	17,6	14,0	13,5	14,4	-3,1
Salaire horaire (en dollars de 2001)							
Moins de 10,00 $	9,7	6,1	9,2	7,2	8,2	7,7	-2,0
10,00 $ à 14,99 $	19,1	17,9	17,5	15,0	12,7	14,8	-4,3
15,00 $ à 19,99 $	28,5	29,4	29,1	20,3	19,5	21,5	-7,0
20,00 $ à 24,99 $	27,8	37,8	37,3	26,0	19,9	22,0	-5,8
25,00 $ et plus	12,9	18,3	15,8	11,3	12,8	15,6	2,8
Profession*							
Professionnels et gestionnaires	5,0	5,5	5,9	5,7	..	..	0,6
Sciences naturelles et sociales	13,9	12,4	16,9	10,7	..	..	-3,1
Personnel de bureau	16,4	16,6	18,2	16,4	..	..	0,0
Ventes	5,9	8,6	8,1	6,8	..	..	0,8
Services	11,2	12,5	13,1	10,1	..	..	-1,1
Secteur primaire et de transformation	38,3	33,1	40,4	26,7	..	..	-11,6
Construction	32,8	23,7	29,5	22,7	..	..	-10,1
Autres							

Sources : Enquête sur les antécédents de travail, 1981; Enquête sur l'activité, 1986 et 1989; Enquête sur la population active, 1998, 2001 et 2004

** La variation pour cette catégorie concerne la période 1981-1998.*

En outre, les baisses ont été plus grandes chez les hommes qui n'avaient pas de diplôme d'université que chez ceux qui en avaient un.

Le recul de la syndicalisation a été plus marqué chez les travailleurs touchant de 15,00 $ à 19,99 $ l'heure, et ce, pour l'ensemble des femmes et des hommes.

Évolution de la syndicalisation : explications possibles

Depuis 1981, les caractéristiques des travailleurs et de la population active ont évolué de façon telle qu'elles peuvent avoir entraîné un recul de la présence des syndicats, surtout parmi les hommes.

D'après une analyse de décomposition, presque la moitié du recul de 11 points de pourcentage de la syndicalisation des hommes entre 1981 et 1998 découle de l'évolution de la composition de l'emploi, notamment la concentration accrue des hommes dans des industries et des professions à taux de syndicalisation généralement bas (tableau 6)[2]. Par exemple, la proportion de travailleurs du secteur commercial qui détiennent un diplôme d'université a augmenté, tout comme celle des travailleurs exerçant des emplois professionnels et de gestion ainsi que ceux travaillant dans les industries de service. La syndicalisation est généralement faible chez ces travailleurs[3]. Environ 45 % du recul de la syndicalisation chez les hommes jeunes (âgés

Tableau 6 : Explications des variations observées dans la syndicalisation, 1981-1998

	Hommes			Femmes		
	17 à 64 ans	25 à 34 ans	45 à 64 ans	17 à 64 ans	25 à 34 ans	45 à 64 ans
			%			
a) Variation	-10,5	-18,5	-4,0	-1,6	-9,5	7,2
La part s'expliquant par des changements dans la composition de l'emploi par :						
Industrie	-2,5	-5,7	-0,6	0,3	-3,4	2,7
Profession	-1,5	-1,4	-1,8	-1,0	-1,5	0,7
Statut temps partiel	-0,3	-0,2	-0,2	-0,4	-0,1	0,3
Région	-0,1	-0,2	0,0	0,1	-0,1	0,5
Durée d'emploi (% des nouveaux employés)	-0,3	-0,5	0,0	0,0	-0,3	0,6
Scolarité	-0,3	-0,3	-1,5	-0,3	-0,7	-0,6
b) Variation totale expliquée*	-5,0 [-4,7]	-8,4 [-7,3]	-4,2 [-2,9]	-1,4 [-0,9]	-6,2 [-4,1]	4,0 [4,9]
c) Variation totale inexpliquée (a – b)	-5,5	-10,1	0,2	-0,2	-3,3	3,2

Sources : Calculs faits par les auteurs à partir de l'Enquête sur les antécédents de travail, 1981, et de l'Enquête sur la population active, 1998

** En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des composantes ne corresponde pas à la variation totale expliquée. Les chiffres représentent la part de la variation qui s'explique par des changements de la composition de l'emploi sous l'hypothèse que les travailleurs avaient la même propension à être syndiqués en 1981 et 1998. Les chiffres entre parenthèses représentent la variation totale du taux de syndicalisation qui s'explique par des changements de la composition de l'emploi sous l'hypothèse que la propension à se syndiquer de 1998 était la même à la fois en 1981 et 1998.*

de 25 à 34 ans) s'expliquent par de pareils changements de la composition de l'emploi. Par contre, chez les travailleurs âgés de 45 à 64 ans, pratiquement toute la baisse s'explique par ces changements.

Chez les jeunes femmes, environ deux tiers du recul (10 points) de la syndicalisation s'expliquent par des changements de la composition de l'emploi. Les changements survenus à l'échelle des industries sont les plus importants puisqu'un tiers de la baisse leur est attribuable. Chez les travailleuses âgées de 45 à 64 ans, un peu plus de la moitié de la hausse de la syndicalisation s'explique par des changements de la composition de l'emploi. Encore une fois, les variations par industrie sont de loin les plus importantes, particulièrement la proportion croissante des femmes âgées dans les services publics[4].

Néanmoins, environ la moitié du recul global de la syndicalisation chez les hommes demeure inexpliquée. Il en est de même pour entre 35 % et 55 % de la baisse chez les travailleurs jeunes, hommes et femmes, et pour un peu moins de la moitié de la hausse chez les femmes âgées.

Certaines des composantes inexpliquées peuvent être attribuables à des changements touchant d'autres caractéristiques de l'emploi qui n'ont pas pu être prises en compte. Par exemple, on ne disposait pas de données sur la syndicalisation par taille d'entreprise. Mais la proportion d'employés travaillant dans des entreprises de moins de 100 personnes est passée de 36 % à 41 % entre 1983 et 2001. La syndicalisation étant moins courante dans les petites entreprises, l'effectif accru de travailleurs dans ces entreprises aurait entraîné le taux de syndicalisation à la baisse.

Outres les changements de composition touchant la main-d'œuvre, les analystes ont proposé d'autres explications possibles du recul de l'adhésion syndicale, à savoir le fait que les employés ressentent moins le besoin d'être représentés par un syndicat, leurs revendications étant prises en compte dans le cadre des comités mixtes du patronat et des travailleurs ou des initiatives faisant appel à la participation des employés. Une opposition accrue du patronat par rapport aux syndicats est une autre explication possible. Mais l'examen de ces explications dépasse la portée du présent article.

Répercussions sur la rémunération et la protection en matière de pensions

Depuis le début des années 1980, on assiste à l'émergence de trois grandes tendances en matière de syndicalisation. Tout d'abord, les taux de syndicalisation par sexe ont convergé, de sorte que, dans l'ensemble de la population active, l'écart entre les hommes et les femmes est passé de 11 points en 1981 à moins d'un point en 2004, et dans le secteur commercial, de 20 à 11 points (tableau 1).

En deuxième lieu, les taux de syndicalisation des travailleurs jeunes et âgés ont divergé. Dans l'ensemble, l'écart entre les hommes de 17 à 44 ans et ceux de 45 à

64 ans s'est creusé, passant de 8 à 16 points. Dans le cas des femmes de ces groupes d'âge, cet écart est passé de 1 à 14 points.

En troisième lieu, les taux de syndicalisation des travailleurs des secteurs commercial et des services publics ont divergé depuis 1981, et l'écart s'est accru, passant de 27 à 38 points chez les hommes, et de 42 à 47 points chez les femmes.

Ces tendances ont des répercussions importantes sur la rémunération et la protection en matière de pensions. D'abord, la convergence de la syndicalisation des hommes et des femmes a peut-être eu pour effet de rétrécir l'écart salarial entre eux. Par contre, les tendances divergentes observées entre les travailleurs jeunes et les travailleurs âgés auraient contribué à élargir l'écart salarial entre eux, un phénomène qui a fait l'objet de nombreuses études.

En outre, la chute des taux de syndicalisation chez les hommes de 25 à 34 ans entre 1981 et 1998 explique une partie de la baisse de leur rémunération — 10 % en moyenne au cours de la période. Des analyses multivariées montrent qu'environ le cinquième de cette baisse est attribuable au recul de l'adhésion syndicale[5].

Ce recul a aussi des répercussions sur la protection en matière de pensions. Entre 1986 et 1997, cette protection a diminué de 8 points chez les hommes âgés de 25 à 34 ans, presque 60 % de cette baisse étant attribuable au recul de la syndicalisation[6]. Celui-ci a aussi été un facteur important de la baisse, quoique légère, de la protection en matière de pensions chez les femmes du même âge au cours de la période.

Perspective

■ Notes

1 Le recul de la syndicalisation chez les travailleurs du secteur commercial dont la durée d'occupation d'emploi est courte traduit peut-être aussi la progression relative du travail temporaire tel que le travail saisonnier, le travail pour une durée déterminée ou le travail occasionnel. Mais il s'agit là d'hypothèses impossibles à vérifier puisqu'on ne dispose pas de données sur le statut d'emploi temporaire ou permanent pour la période de référence.

2 La décomposition est limitée à la période 1981-1998 car des codes comparables en matière d'industrie et de profession n'existent pas au-delà de 1998. Tant pour 1981 que pour 1998, une régression de l'indicateur de syndicat a été appliquée aux variables explicatives suivantes : l'industrie (48-50 catégories), la profession (8 catégories), le statut temps partiel, la province, un indicateur d'une année d'ancienneté ou moins, et la scolarité (2 catégories). Les décompositions d'Oaxaca ont ensuite été appliquées à ces régressions. Des modèles distincts ont été estimés pour chacune des six combinaisons par âge et sexe figurant au tableau 6.

3 Ces calculs supposent que la propension à être syndiqué en 1998 était la même qu'en 1981. Une autre possibilité consisterait à examiner l'effet des changements de la composition de l'emploi selon l'hypothèse que les travailleurs ont la même propension à être syndiqués qu'en 1998. Dans ce cas-là, les changements expliqueraient presque 5 points de la baisse de 11 points du taux de syndicalisation des employés hommes.

4 La proportion des femmes de 45 à 64 ans travaillant dans les services publics est passée de 36,4 % à 46,0 % entre 1981 et 1998.

5 Pour les deux années, le logarithme de la rémunération horaire des hommes de 25 à 34 ans a été régressé sur les variables explicatives suivantes : scolarité (2 catégories), emploi à temps partiel, ancienneté, ancienneté au carré, statut de syndicalisation, industrie (50 catégories), profession (8 catégories) et province. Des décompositions par la méthode d'Oaxaca ont par la suite été appliquées à ces régressions. On est arrivé à une conclusion similaire à partir de deux autres régressions. La première reposait sur des données regroupées pour 1981, 1986-1990 et 1997-1998 et comprenait un vecteur des effets de l'année, ainsi que les variables explicatives, sauf le statut en matière de syndicalisation. Celui-ci a été ajouté à la deuxième régression. Le fait d'inclure la syndicalisation permet de tenir compte d'environ le cinquième de la baisse de 10 % observée dans la rémunération des jeunes hommes entre 1981 et 1998.

6 Pour en savoir plus, voir Morissette et Drolet (2001).

■ Documents consultés

MAINVILLE, Diane, et Carey OLINECK. « Rétrospective du mouvement syndical au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, Supplément, n° 75-001-SPF au catalogue de Statistique Canada, 1999.

MORISSETTE, René, et Marie DROLET. « Pension coverage and retirement savings of young and prime-aged workers in Canada », *Canadian Journal of Economics*, février 2001, vol. 34, n° 1, p. 100 à 119.